



AU GREZ DES AINES

SENOAH

Lors de la réunion du CCCA d'octobre, nous avons invité l'asbl SENOAH à venir nous présenter ses objectifs et les aides qu'elle propose aux aînés pour, **envisager aujourd'hui son chez-soi de demain !**

QUAND MON CHEZ-MOI DEVIENT INSTITUTIONNEL

Avec le temps, la situation familiale, médicale, environnementale évolue. Votre état de santé ne vous permet plus de vivre chez vous dans des conditions dignes, vous vous sentez isolé/e ou en insécurité, vos proches s'épuisent. Pour diverses raisons, l'institution semble la meilleure réponse à vos besoins.

L'entrée en institution est un moment délicat pour tous (personne et famille), surtout quand elle n'a pas été véritablement décidée par la personne elle-même. Celle-ci doit faire face à de nombreuses ruptures et pertes, voit son âge avancer et ses capacités diminuer. La famille culpabilise souvent de ne pas pouvoir s'occuper elle-même de son parent âgé.

L'entrée en institution est plus difficile quand elle n'a pas été anticipée ni préparée. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille entrer en maison de repos avant d'en avoir besoin. Il est conseillé simplement d'y penser et de se renseigner sur toutes les possibilités de choix.

Seuls 6 % des personnes de plus de 60 ans vivent en maison de repos et 0,2 % en résidences-services. Entre 80 et 89 ans, le pourcentage est de 15 %. Après 90 ans, il est de 38 %. On a souvent l'impression que tous les adultes vieillissants vivent en maison de repos. Ces chiffres démontrent le contraire. Par ailleurs 74 % des résidents qui ont pris eux-mêmes la décision d'entrer en maison de repos se disent satisfaits de leur vie dans l'institution contre 37,5 % des résidents qui ont suivi la décision de leur famille d'entrer en maison de repos.

Les bonnes raisons d'anticiper :

- Rester acteur de votre vie, de votre devenir. Décider vous-même pour vous-même.
- Soulager votre entourage qui ne devra pas choisir pour vous.
- Anticiper l'avenir de vos biens personnels, de votre logement.
- Vous préparez mentalement, psychologiquement mais aussi pratiquement, afin de vivre cette étape plus sereinement.
- Faire connaître vos souhaits et augmenter vos chances de trouver une place dans un lieu de vie qui vous convient.
- Vous rassurer. De toute façon cela n'engage à rien !

Toute personne reste libre de choisir son lieu de vie, quel que soit son âge.

Anticiper permet de rester maître de sa vie et diminue le risque de subir les décisions d'autrui. Anticiper, c'est décider pour soi. C'est rester un adulte et un citoyen tout au long de sa vie.

Notre bulletin d'info est uniquement transmis par voie électronique, et déposé dans certains lieux publics !!!

Dès lors, merci de nous communiquer votre adresse mail à ccca@grez-doiceau.be

Bloquer dans votre agenda janvier 2019

Après-midi récréative du Nouvel An suivi d'un concert, le samedi 12 janvier 2019 à Nethen, au centre culturel.

Dès à présent nous pouvons vous communiquer que le **Brass Band de Xhoffraix** descendra à nouveau du toit de la Belgique pour donner un concert exceptionnel dans la salle de Nethen. Ils nous avaient régalé en janvier 2017, tant par leur virtuosité que la diversité de leur répertoire. **A ne pas manquer....**



15h – 17 h Bingo + goûter des aînés

**18h grand concert du Brass Band Xhoffraix
Ouvert à tous (PAF 5,00 €, enfants gratuit)**

Réservation souhaitée

Sur ccca@grez-doiceau.be

Ou tél : 010/84.64.10 – 0475/70.47.97

SENOAH : asbl pluraliste financée par la Wallonie, la Mutualité Chrétienne et Solidaris.

Ses objectifs : Etre au service des **séniors** dans leur recherche d'un habitat répondant à leurs besoins et à leurs attentes.

Elle propose **gratuitement** une écoute, un soutien et un conseil dans les démarches à toute personne à la recherche d'un lieu de vie.

Anticiper et préparer les différentes étapes de vie sont **capitales**. Cela permet de rester maître de sa vie. C'est rester un adulte et un citoyen tout au long de sa vie.

Les choix : SENOAH peut vous accompagner et vous conseiller sur les différents lieux de vie pour les aînés :

- Adaptation du lieu de vie et aide à domicile
- Résidence services
- Habitat groupé / habitat jumeau
- Habitat kangourou / habitat intergénérationnel
- Maisons de repos ou maisons de repos et de soins

Pour plus de détail concernant les solutions proposées, SENOAH met à votre disposition 3 fascicules qui se veulent être une aide à la réflexion.

L'un concerne les maisons de repos, l'autre les résidences-services et le troisième les habitats alternatifs.

Comment contacter SENOAH : Téléphone : 081 / 22 85 98

Davantage de détails et des liens utiles sont également disponibles sur le site Internet : www.senoah.be

MEMBRES CCCA

CHEREF-KHAN CHEMSI	0476/725005
De SCHAETZEN HERVE	0496/210707
DIELTIENS ANNE	0495/711850
ETIEN MARCEL	0475/414624
GAZON GILBERT	0468/388713
INGELS YVES	0475/704797
JEANPIERRE MARCELINE	010/609286
LEMER COLETTE	0474/618603
LEVEQUE PARIE-PAULE	0497/668476
PUTSEYS NICOLE	010/841321
SPAPEN ANNIE	0494/948884
VAN DER HEYDEN DOMINIQUE	
Présidente	0475/424898
VICCA CLAIRE	0473/212767

TAXI – GREZ

UN SERVICE SOCIAL À VOTRE DISPOSITION

COURSES
MARCHÉ
THÉÂTRE
POSTE
VISITE À UN AMI
BANQUE

TAXI - GREZ
VOTRE AIDE À BOUGER !

RÉSERVEZ-LE DÈS MAINTENANT!

CPAS GREZ-DOICEAU
010/84.66.59 - taxigrez@grez-doiceau.be

Les déplacements sont effectués au sein de la commune de Grez-Doiceau et des communes avoisinantes, soit Beneyssin, Hamme-Ville, Wavin, Chaumont-Gisnes et Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Tarif: 0,3468 €/km

GUIDE DES AINÉS

Guide des aînés

Conseil Consultatif Communal des Aînés

Brochure d'information à destination des aînés de l'entité de Grez-Doiceau

Cette brochure a été réalisée dans le cadre du Conseil Consultatif Communal des Aînés de Grez-Doiceau. Avec le soutien financier de l'Administration communale.